



Municipalité de Bretonnières

Aux membres du Conseil Général  
1329 Bretonnières

Bretonnières, le 25 février 2025

## Préavis municipal no 1/2025 pour le Conseil général du 26 mars 2025 Achat d'une partie du matériel de l'Auberge communale à Mme Gatti

---

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

### PRÉAMBULE

La Municipalité soumet à l'approbation du Conseil général le présent préavis concernant l'acquisition partielle du matériel de l'Auberge communale appartenant à Mme Gatti.

Dans le cadre de la remise de l'Auberge communale, la Municipalité souhaite formuler une offre afin de libérer les tenanciers actuels et de faciliter la relocation de l'établissement à un nouvel exploitant.

Mme Gatti a proposé une offre de CHF 137'279.70 pour la cession complète de son matériel. Après analyse du dossier, la Municipalité a décidé de n'acquérir qu'une partie du matériel, selon une liste établie, pour un montant total de CHF 45'000.-.

### FINANCEMENT

Le financement de cet achat sera assuré par la trésorerie courante et sera comptabilisé dans le compte d'exploitation 02900.3101.00 de l'année 2025.

### CONCLUSIONS

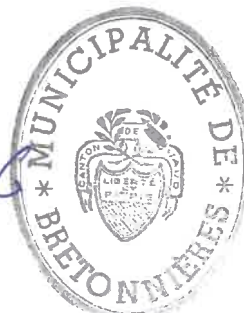
Ce préavis a été inscrit à l'ordre du jour de la séance du Conseil général du 26 mars 2025 et a été soumis à l'examen de la commission de gestion et des finances.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil général de bien vouloir :

- 1. Approuver l'achat partiel du matériel de l'Auberge communale, pour un montant de CHF 45'000.-, financé par la trésorerie courante.**  
Cet achat sera comptabilisé par augmentation de la ligne budgétaire no 02900.3101.00 de CHF 1'300.- à CHF 46'300.--.

La Municipalité

Le Syndic  
Pierre-Daniel Collomb



La Secrétaire  
Sandrine Falcy